

Le transformateur

# DOSSIER DE CANDIDATURE

**1er Appel à projets  
porté par Angers Technopole,  
l'Aract des Pays de la Loire et  
la Chambre de Commerce et  
d'Industrie du Maine-et-Loire**

Dossier à compléter et à adresser par e-mail à :  
[marie.livenais-sintes@angerstechnopole.com](mailto:marie.livenais-sintes@angerstechnopole.com)  
Date limite de réception des dossiers : 4 novembre 2019 à 9h

# Le transformateur

## Le Transformateur Numérique

Pour mieux articuler innovation technologique & sociale

Vous êtes une entreprise du Maine-et-Loire ?

Vous souhaitez prototyper, accélérer ou finaliser des projets innovants et créatifs mettant la Qualité de Vie au Travail au cœur de la transformation numérique ?

Alors cet appel à projets est fait pour vous !

**Le Transformateur Numérique est un dispositif d'innovation collaborative, visant à accélérer des initiatives mettant le numérique – ou la culture numérique – au service de la Qualité de Vie au Travail.**

Cette 1ère édition est portée conjointement par Angers Technopole, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Aract – Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail des Pays de la Loire.



L'Aract est soutenue par :



« Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020. »

Sur une initiative de :



Avec le soutien de :



# 1. Présentation du dispositif

## Numérique et Qualité de Vie au Travail : un enrichissement mutuel

Les technologies et la culture numérique bouleversent à la fois l'organisation du travail, les pratiques et les normes de management, le rapport au travail des individus et les manières dont ils collaborent. Ces multiples évolutions sont particulièrement ambivalentes, et extrêmement rapides. Elles offrent des opportunités aux salariés pour travailler avec plus de flexibilité, d'autonomie et de coopération mais peuvent également se traduire par de nouvelles contraintes, de l'intensification et de l'hyper-rationalisation, génératrices de risques pour l'individu et de performance réduite pour l'entreprise.

**De nouveaux équilibres sont à construire et de nouvelles solutions sont ainsi à inventer pour :**

- **Intégrer** la Qualité de Vie au Travail dans les projets de transformation numérique
- **Utiliser** les outils et la culture numérique pour favoriser la Qualité de Vie au Travail

## Le Transformateur Numérique : faire grandir des projets innovants

Le Transformateur Numérique est un dispositif d'innovation collaborative qui vise à accélérer des initiatives mettant le numérique au service de la Qualité de Vie au Travail. Il a pour ambition d'appuyer des projets combinant innovation technologique et innovation sociale autour de trois grands objectifs :

- Concevoir et favoriser l'usage et l'accès de tous à des technologies numériques au service de la Qualité de Vie au Travail et de la mobilité professionnelle
- Mieux réguler, mesurer, manager et valoriser le travail à l'ère numérique
- Inventer des schémas organisationnels alternatifs, appuyés sur les technologies numériques ou la « culture numérique », pour mieux stimuler et manager l'engagement des individus au travail.

Lors des temps de rencontre organisés, candidats et lauréats sont stimulés dans leur potentiel d'innovation et de créativité grâce à l'intervention d'experts, spécialistes des questions du travail et des solutions numériques, permettant de bénéficier d'une approche pluridisciplinaire à la fois théorique et pratique.

**Plusieurs techniques et outils sont utilisés :**

- Le mind mapping, pour identifier les verrous et orienter la discussion dans le champ de la QVT (Qualité de Vie au Travail)



- Le coaching individuel, pour amener le candidat à imaginer des pistes de mise en œuvre innovantes
- Le coaching réciproque, selon la méthode « EFC » : Écoute, Feedback et Connexions, pour s'inspirer de l'expérience des autres candidats participants et bénéficier d'un autre regard sur son propre projet.

En participant au Transformateur Numérique, les porteurs de projets :

- **Bénéficient** de l'expérience et du regard des autres porteurs de projets
- **Identifient et s'approprient** des ressources
- **Progressent** dans la scénarisation, la formalisation et la valorisation de leur projet
- **Disposent** d'une aide dans l'identification de voies de concrétisation de leur projet – soutien, expertise, accompagnement et financement

## 2. À qui s'adresse cet appel à projets

Ce Transformateur Numérique s'adresse à tous les dirigeants et salariés des entreprises du Maine-et-Loire, sous réserve d'avoir au minimum un salarié dans leur effectif et dont les projets combinent innovation technologique et innovation sociale.

Il s'adresse à deux grands types projets, ceux :

**Centrés sur le développement de projets d'innovation organisationnelle et / ou managériale** qui s'interrogent sur la façon dont le numérique peut venir réguler, mesurer, manager et valoriser le travail, et inventer des schémas organisationnels alternatifs :

- Santé au travail
- Ressources humaines
- Environnement de travail, ergonomie, lieux de travail
- Incitation à l'innovation coopérative
- Dialogue et coopération au sein des équipes (dialogue professionnel, social)
- Prise en considération du point de vue des salariés dans les décisions d'entreprise
- Développement des espaces de discussions sur le travail
- Développement du management participatif
- Évaluation collaborative du travail et des personnes au travail
- ...

**Dits « Technologiques »** qui s'interrogent sur la faisabilité et l'appropriation de leur projet et cherchent des outils et méthodes de conduite du changement :

- Transformation des lieux de travail, développement de la mobilité et du télétravail avec les salariés
- Développement de l'appropriation par les salariés des réseaux sociaux



- Adaptation des systèmes d'information et des outils de gestion
- Développement du dialogue entre salariés, dirigeants voire managers et prestataires porteurs de solutions numériques
- Amélioration des systèmes numériques de travail, en impliquant les salariés
- Accompagnement des salariés dans la gestion des impacts de la dématérialisation
- Accompagnement de l'implantation de nouveaux systèmes techniques, nouvelles solutions numériques, digitales
- Co-organisation des temps de travail
- Participation au renouveau de la stratégie d'entreprise sur le numérique
- ...

Les projets portés par les candidats peuvent être de maturité différente : projet au stade de l'idée, en cours de lancement ou bien initiative existante souhaitant prendre de l'ampleur.

### **3. Quels sont les critères de sélection ?**

- Le caractère innovant des projets (techniquement et / ou socialement)
- L'attention portée à l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail (pour les salariés et le dirigeant) au cœur du projet ou dans ses impacts
- La diversité de nature et de maturité de projets, de façon à ce que, au cœur de chaque « promotion » du TN, les projets s'enrichissent mutuellement.

### **4. Six bonnes raisons de candidater**

- S'intégrer dans un réseau collaboratif de spécialistes des questions du travail, de la participation et des solutions numériques
- Avoir l'opportunité de rencontrer ses futurs partenaires ou financeurs...
- Avoir des clés de compréhension et d'anticipation : comprendre la transformation numérique pour mieux travailler demain
- Identifier et s'approprier des ressources : méthodologiques, techniques, sociales
- Progresser dans la capacité à formuler son projet, le rendre attractif, l'améliorer et le sécuriser
- Construire un cadre de valorisation de son projet et lui trouver des voies de développement (soutien, expertise, accompagnement, coaching, financement)



## 5. Quelles sont les étapes de « transformation » ?

### 1- Appel à candidatures

- 4 novembre 2019 à 9h : date butoir de réception des candidatures (pages 7 à 9 complétées plus pièces jointes fournies si nécessaire).
- 14 novembre 2019 : annonce des candidatures retenues et transmission du poster à remplir. Pensez à bloquer vos agendas pour les rencontres à venir, conditions sine qua none de votre participation au dispositif.
- 20 novembre 2019 : date butoir pour l'envoi à Angers Technopole de votre poster de présentation (diffusé après la sélection)

### 2- Accélération des projets

- 25 novembre (9h-17h) et 28 novembre (14h-17h) : participation des porteurs de projets sélectionnés à l'accélérateur des possibles. Ce temps de rencontre, organisé à la Technopole, comprend des temps de co-construction et de scénarisation, de coaching individuel et collectif, avec des apports d'expertise « à la carte »
- Parcours flash (1 jour – 25 novembre) : pitch projets, travail collectif de co-construction, coaching individuel et collectif, identification de pistes d'actions.
- Parcours complet (1,5 jour – 25 novembre et après-midi du 28 novembre) : parcours flash et élaboration de votre plan d'actions.



# DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à compléter et à adresser par e-mail à :  
**marie.livenais-sintes@angerstechnopole.com**

Date limite de réception des candidatures : **4 novembre 2019 à 9h**

**Merci de bien renseigner l'ensemble des champs du dossier**

## 1. PORTEUR(S) DU PROJET

Nom du porteur :

Statut dans l'entreprise : TNS, Salarié(e), Conjoint collaborateur  
Autre (précisez) :

Nom de l'entreprise

Activité(s) :

N° Siret :

Effectif total :

Adresse postale :

Code postal et ville :

E-mail :

Site internet :

Téléphone : Portable :

## 2. COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CET APPEL À PROJETS ?

- Via Angers Technopole
- Via la CCI 49
- Via les réseaux sociaux (précisez) :
- Via le site de l'Aract :
- Via le site du Transformateur Numérique
- Via la presse
- Par le bouche-à-oreille
- Autre (précisez) :

## 3. VOTRE CHOIX DE PARCOURS

### ■ OPTION 1 : PARCOURS FLASH (1jour)

**Journée du 25 novembre (9h-17h) – lieu : Angers Technopole**

**Merci de nous préciser pour le ou les participants : nom, prénom et statut dans l'entreprise**

Participant n°1 (porteur) :

Participant n°2 (accompagnateur) :

Participant n°3 (accompagnateur) :

### ■ OPTION 2 : PARCOURS COMPLET (1,5 jour)

**Journée du 25 novembre (9h-17h) et 28 novembre (14h-17h) – lieu : Angers Technopole**

**Merci de nous préciser pour le ou les participants : nom, prénom et statut dans l'entreprise**

Participant n°1 (porteur) :

Participant n°2 (accompagnateur) :

Participant n°3 (accompagnateur) :



#### 4. VOTRE PROJET

Intitulé :

Résumé du projet (3/4 lignes) :

Description détaillée (+ pièces jointes supplémentaires déposées avec votre candidature si nécessaire) :

Thématiques concernées (Cf. Pages 4 et 5 : quels types de projets sont éligibles ?) :





Nature du projet (exemple : service, nouvel outil, méthode de conduite du changement, expérimentation, recherche-action, ...)

Description du type d'innovation proposée (exemple : organisationnelle, managériale, d'usages, services, ...)

Cibles ou usagers du dispositif :

Nombre de personnes que le projet pourrait toucher :

Équipe impliquée, acteurs associés (internes et / ou externes) :

Calendrier du projet :

État d'avancement du projet (exemples : concept, scénario, projet en cours de lancement, projet en recherche de partenariats, expérimentation en cours, autre, ...) :

Que recherchez-vous en postulant au Transformateur Numérique ?



## Vos contacts :



Angers Technopole  
8 rue André Le Notre  
49000 Angers  
[www.angerstechnopole.com](http://www.angerstechnopole.com)

### **Marie Livenais-Sintes**

Chargée de communication et d'animation  
[marie.livenais-sintes@angerstechnopole.com](mailto:marie.livenais-sintes@angerstechnopole.com)  
02 41 72 12 66



Aract des Pays de la Loire  
ZI Angers-Beaucouzé  
10 rue de la Treillerie, BP 80023  
49071 Beaucouzé Cedex  
[www.paysdelaloire.aract.fr](http://www.paysdelaloire.aract.fr)

### **Léna Miller-Jones**

Chargée de mission  
[l.miller-jones@anact.fr](mailto:l.miller-jones@anact.fr)  
02 41 73 85 95

